

17.06.2016

## Nouveau préavis de grève : Air France dénonce une attitude irresponsable et désinvolte

Air France déplore ce nouveau préavis de grève déposé par les syndicats des pilotes en dépit d'une nouvelle réunion de discussion organisée aujourd'hui à l'initiative de la direction.

La direction du SNPL exige une nouvelle fois des engagements immédiats portant sur le développement de la flotte et le plan d'investissement du groupe Air France-KLM à moyen terme. A quelques jours de l'arrivée du nouveau Président d'Air France-KLM, la direction d'Air France n'a d'autre choix que de considérer à nouveau que de tels enjeux stratégiques ne peuvent se décider sous ultimatum.

Par ailleurs, le SNPL maintient toutes ses exigences, y compris l'augmentation de rémunération en décalage avec les autres catégories de personnel, ainsi que la mise en place d'un système de co-décision n'existant nulle part au monde et incompatible avec la gestion responsable d'une entreprise.

La formulation par la direction du SNPL d'exigences aussi déraisonnables dans un tel calendrier suscite une incompréhension totale dans l'ensemble du groupe Air France-KLM. Ces exigences constituent un contre exemple de la façon dont doit s'organiser un dialogue sérieux. Elles vont à l'encontre des objectifs mis en avant par les syndicats des pilotes eux-mêmes, à savoir la croissance. Celle-ci ne se décrète pas, elle se construit dans le cadre d'un dialogue équilibré.

Air France dénonce une attitude irresponsable et désinvolte de la direction du SNPL vis-à-vis des salariés Air France de toutes catégories, qui se mobilisent chaque jour au service des clients et du redressement de l'entreprise.

Enfin, Air France rappelle que la grève du 11 au 14 juin, même si elle n'a été suivie que par un pilote sur quatre, a généré des pertes de plus 40 millions d'euros, un coût supérieur à celui d'un avion moyen-courrier.

